

# II<sup>E</sup> ÉPITRE DE SAINT PAUL

## AUX THESSALONIENS

### CHAPITRE PREMIER.

*Paul écrit aux Thessaloniens, et il leur souhaite la grâce de la paix. Je remercie Dieu de ce que votre foi et votre charité prennent sans cesse de l'accroissement parmi les persécutions que vous éprouvez, lesquelles serviront à la manifestation des justes jugements de Dieu ; car pour vous, vous en seriez récompensés, mais vos persécuteurs en seront punis pour l'éternité au jour du jugement, jour auquel le Seigneur tirera vengeance de ceux qui lui auront désobéi et les abandonnera à la perte éternelle. C'est pourquoi je conjure Dieu de vous rendre dignes d'obtenir ces immenses récompenses, afin que Jésus-Christ, par un effet de sa grâce, soit glorifié dans votre glorification.*

1. Paulus, et Silvanus, et Timotheus, Ecclesiæ Thessalonicensium in Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

2. Gratia vobis, et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

3. Gratias agere debemus semper Deo pro vobis, fratres, ita ut dignum est, quoniam supercrevit fides vestra, et abundat charitas uniuscujusque vestrum in invicem :

4. ita ut et nos ipsi in vobis gloriemur in Ecclesiis Dei, pro patientia vestra, et fide, et in omnibus persecutionibus vestris, et tribulationibus, quas sustinetis

5. in exemplum justii judicii Dei, ut digni habeamini in regno Dei, pro quo et patimini ;

1. Paul, Silvain, et Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu notre Père, et en Jésus-Christ notre Seigneur <sup>1</sup>.

2. Que Dieu notre Père, et le Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grâce et la paix.

3. Nous devons, mes frères, rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces ; et il est bien juste que nous le fassions, puisque votre foi s'augmente de plus en plus, et que la charité que vous avez les uns pour les autres, prend tous les jours un nouvel accroissement <sup>2</sup>.

4. De sorte que nous nous glorifions en vous dans les Eglises de Dieu, à cause de la patience et de la foi avec laquelle vous demeurez fermes dans toutes les persécutions et les afflictions qui vous arrivent,

5. qui sont les marques du juste jugement de Dieu, et qui servent à vous rendre dignes de son royaume, pour lequel aussi vous souffrez <sup>3</sup>.

† 1. — <sup>1</sup> Voy. 1. *Thess.* 1, 1. *Voy.* aussi l'Introd.

† 3. — <sup>2</sup> Voy. 1. *Thess.* 1, 3. L'Apôtre s'exprime en termes flatteurs sur les progrès des Thessaloniens, afin de les disposer à recevoir avec d'autant plus d'ouverture de cœur les exhortations qui suivent (Grég. le Gr.).

† 5. — <sup>3</sup> que vous endurerez le cœur plein d'espérance et de consolation, dans

6. Car il est bien juste devant Dieu, qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant;

7. et qu'il vous console avec nous, vous qui êtes dans l'affliction <sup>4</sup>, lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel, et paraîtra avec les anges *qui sont les ministres* de sa puissance <sup>5</sup>;

8. lorsqu'il viendra au milieu des flammes <sup>6</sup> se venger de ceux qui ne connaissent point Dieu, et qui n'obéissent point à l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ;

9. qui souffriront la peine d'une éternelle damnation <sup>7</sup>, par la face du Seigneur <sup>8</sup> et par la gloire de sa puissance <sup>9</sup>;

10. lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui <sup>10</sup>, puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole, a été reçu de vous dans l'attente de ce jour-là <sup>11</sup>.

11. C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, et nous demandons à notre Dieu qu'il vous rende dignes de sa vocation, et qu'il accomplisse par sa puissance tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous et sur l'œuvre de votre foi <sup>12</sup>;

6. si tamen justum est apud Deum, retribuere tribulationem iis qui vos tribulant :

7. et vobis, qui tribulamini, requiem nobiscum in revelatione Domini Jesu de cœlo cum angelis virtutis ejus,

8. in flamma ignis dantis vindictam iis, qui non noverunt Deum, et qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi;

9. qui penas dabunt in interitu æternas a facie Domini, et a gloria virtutis ejus :

10. cum venerit glorificari in sanctis suis, et admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt, quia creditum est testimonium nostrum super vos in die illo.

11. In quo etiam oramus semper pro vobis : ut dignetur vos vocatione sua Deus noster, et impleat omnem voluntatem bonitatis, et opus fidei in virtute,

cette vue et cette fin que, par ce moyen, les justes jugements de Dieu puissent se manifester au jour où il viendra juger le monde, c'est-à-dire afin que vous, vous receviez en récompense des épreuves que vous aurez souffertes, la félicité éternelle, et vos persécuteurs, au contraire, le châtement qu'ils méritent (Théod.). Ces derniers mots « vos persécuteurs » sont sous-entendus, dans la pensée de l'Apôtre, comme le montre le verset suivant.

γ. 7. — <sup>4</sup> Litt. (γ. 6) : si toutefois il est juste devant Dieu de rendre la tribulation à ceux qui vous affligent (γ. 7), et à vous qui êtes affligés, la paix avec nous, lorsque, etc. — Rendre la tribulation est mis pour punir des peines de l'enfer, de même que récompenser par le repos, signifie récompenser par la félicité éternelle (Voy. Hébr. 4, 9. 11. Apoc. 14, 11. 13).

<sup>5</sup> Voy. 1. Thess. 4, 15.

<sup>6</sup> γ. 8. — <sup>6</sup> avec les tourments du feu.

γ. 9. — <sup>7</sup> Saint Chrysostôme dit très-bien : Si vous voyez dans cette vie quelque chose d'agréable et d'élevé, pensez au royaume de Dieu, et vous regarderez tout cela comme un néant. Si vous voyez quelque chose qui vous cause de l'effroi, pensez à l'enfer, et vous en rirez. Etes-vous assailli par les désirs du corps, pensez encore aux feux de l'enfer ; car si même les lois du siècle, par les châtements qu'elles infligent, sont assez puissantes pour éloigner du mal, combien plus la pensée d'une peine qui ne finira jamais.

<sup>8</sup> par un effet de la volonté du Seigneur (Voy. Dan. 7, 10). D'autres traduisent : loin de la face du Seigneur.

<sup>9</sup> par sa puissance glorieuse.

γ. 10. — <sup>10</sup> lorsqu'il viendra pour rendre ses saints participants de sa gloire, en sorte que tous ceux qui auront eu en lui une foi vivante en seront dans l'admiration (Voy. 1. Cor. 2, 9). De même que chaque saint et chaque homme pieux sur la terre est orné de grâces et de vertus particulières, de même les saints apparaîtront environnés chacun d'une gloire particulière, en sorte qu'eux-mêmes en seront dans l'admiration, et les impies couverts de confusion (Sag. 5, 2). Chrys., Théophyl., Aulsebrook).

<sup>11</sup> car en ce jour-là ce que je vous ai enseigné sur ce point, recevra une entière confirmation. Les récompenses et les châtements seront distribués comme nous l'avons déclaré en vous instruisant.

γ. 11. — <sup>12</sup> que Dieu vous rende digne de l'éternelle félicité à laquelle il vous a

12. ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis, et vos in illo, secundum gratiam Dei nostri, et Domini Jesu Christi.

12. afin que le nom de Jésus-Christ soit glorifié en vous <sup>12</sup>, et que vous soyez glorifiés en lui par la grâce de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ <sup>14</sup>.

## CHAPITRE II.

(4, je vous en conjure, ne vous laissez pas aller à l'illusion de croire que le second avènement du Seigneur soit proche. Auparavant il est nécessaire, comme je vous l'ai dit, qu'une apostasie universelle ait lieu, et que l'antechrist paraisse. Vous savez du reste ce qui retient cet ennemi de Dieu; car la perdition se prépare, il est vrai, d'avance en secret, mais ce ne sera que lorsque la cause qui le retient aura cessé d'exister, qu'il apparaîtra avec tous ses caractères de perversité, mais pour être néanmoins exterminé par Jésus-Christ. Il séduira par d'apparens prodiges les incrédules, qui lui donneront leur créance, ce que Dieu permettra afin que ses jugements retombent sur tous ceux qui n'auront pas eu la foi. Je remercie Dieu de ce que vous ne serez pas du nombre de ces infortunés, Dieu vous ayant élus et appelés pour que vous arriviez, au moyen de la foi et d'une vie sainte, à la gloire de Jésus-Christ. Gardez-vous donc de vous laisser séduire, mais attachez-vous fermement à ce que je vous ai enseigné oralement ou par écrit. Que Dieu et notre Seigneur Jésus-Christ vous console et vous affermis pour toute sorte de biens.

1. Rogamus autem vos fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, et nostræ congregationis in ipsum :

2. ut non cito moveamini a vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini.

1. Or nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, et par notre réunion avec lui <sup>1</sup>,

2. que vous ne vous laissiez pas légèrement ébranler dans votre sentiment <sup>2</sup>, et que vous ne vous troubliez pas en croyant sur la foi de quelque esprit prophétique <sup>3</sup>, ou sur quelque discours <sup>4</sup>, ou quelque lettre qu'on supposerait venir de nous <sup>5</sup>, que le jour du Seigneur soit près d'arriver <sup>6</sup>.

appelés, et qu'il réalise en vous tout le bien que, dans ses décrets, il vous a réservés, à savoir, le bien qui est le fruit d'une foi vivante, une résurrection bienheureuse.

§. 12. — <sup>12</sup> afin que, par cette résurrection glorieuse, la vertu de notre Seigneur Jésus-Christ apparaisse glorifiée en vous, et que réciproquement vous apparaissiez par là même glorifiés en lui et par lui.

<sup>14</sup> ce qui est surtout un effet de la grâce de Dieu qui vous a été donnée, puisque sans la grâce vous ne pouvez rien.

§. 1. — <sup>1</sup> Quoique l'avènement de Jésus-Christ soit l'objet de vos vœux, et que vous desiriez de vous voir réunis autour de lui (1. *Thess.* 4, 14), ne laissez pas de vous conformer à la prière que je vous fais, de ne pas vous laisser, etc. D'autres traduisent le grec : Nous vous conjurons, mes frères, pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur et de notre réunion à lui que, etc.

§. 2. — <sup>2</sup> Litt. : éloigner de votre sentiment, — des instructions que vous avez reçues de moi relativement au second avènement de Jésus-Christ.

<sup>3</sup> Litt. : de quelque esprit, — de quelque révélation que l'on prétendrait faussement avoir reçue du Saint-Esprit (Voy. 1. *Thess.* 5, 20. 21).

<sup>4</sup> sur les discours de quelques docteurs.

<sup>5</sup> de quelque lettre supposée qui me serait attribuée. Ceux qui avaient pris à tâche de propager la doctrine du prochain avènement de Jésus-Christ, avaient, ce semble, fait paraître une fausse lettre sous le nom de l'Apôtre.

<sup>6</sup> Il y avait un jour du Seigneur qui dès ce temps-là était réellement sur le point d'arriver, le jugement sur Jérusalem et l'état des Juifs. Comme les présages qui précèdent les jugements du Seigneur contre ses ennemis, sont toujours les mêmes,

3. Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit; car ce jour-là *ne viendra point que la révolte et l'apostasie* ne soient arrivées auparavant<sup>7</sup>, et qu'on n'ait vu paraître cet homme de péché, qui doit périr misérablement<sup>8</sup>; *Ephés.* 5, 6.

4. qui s'opposant à Dieu<sup>9</sup>, s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré<sup>10</sup>, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu<sup>11</sup>.

5. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étais encore avec vous?

6. Et vous savez bien ce qui empêche *qu'il ne vienne*, afin qu'il paraisse en son temps<sup>12</sup>.

7. Car le mystère d'iniquité se forme dès

3. Ne quis vos seducat ullo modo : quoniam nisi venerit discessio primum, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis,

4. qui adversatur, et extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tanquam sit Deus.

5. Non retinetis quod cum adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis?

6. Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore.

7. Nam mysterium jam opera-

et ne différent que par leurs caractères plus ou moins prononcés, il est facile de concevoir comment il se trouvait alors des chrétiens qui pouvaient prendre les signes qui ne présageaient que la destruction de Jérusalem et la dissolution de l'état civil des Juifs, comme les signes précurseurs du second avènement de Jésus-Christ. Ces signes avant-coureurs sont décrits plus en détail dans l'Évangile de saint Matthieu, chap. 24. Voy. sur ce chapitre notamment la note 57.

§. 3. — <sup>7</sup> L'apostasie de Dieu, de la pure doctrine, des temps d'une corruption universelle de mœurs, laquelle aura sa source dans le mépris de l'Évangile (Tertull., Basil., Ambr., Chrys. et autres). Il n'est pas ici question de simples hérésies, mais d'une négation absolue de Jésus-Christ.

<sup>8</sup> Litt. : .... péché, le fils de la perdition. — Il faut qu'auparavant apparaisse l'homme de péché, un homme de la plus grande scélératesse, dans lequel le péché sera comme incarné, et qui pour cette raison aura pour fin la ruine la plus affreuse.

§. 4. — <sup>9</sup> Litt. : qui s'opposera à Jésus-Christ, d'où lui est venu le nom d'antéchrist, d'adversaire de Jésus-Christ.

<sup>10</sup> pour lequel il n'y aura rien de saint, ni l'ordre établi de Dieu, ni la parole de Dieu, ni Dieu lui-même, — qui renversera tout.

<sup>11</sup> jusqu'à s'arroger le pouvoir divin de régler la foi et les matières de conscience, et à se faire rendre les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu. Saint Paul dépeint l'antéchrist comme un personnage individuel; car celui qui se donne pour Dieu ne peut être, ce semble, qu'un personnage unique comme Dieu est un. C'est aussi ce qui résulte de l'attente de l'antéchrist. L'antéchrist, comme nom générique, applicable à tous les ennemis du christianisme, avait paru dès ce temps-là. C'est pourquoi si dans la première Épître de saint Jean (2, 18), il est fait mention de plusieurs antéchrists, cela n'exclut pas l'antéchrist comme personnage unique, déterminé, devant paraître avec les caractères de la perversité portée à son plus haut point. Il n'est parlé de lui au nombre pluriel, que parce qu'il a ses précurseurs qui apparaissent de temps à autre comme les ennemis déclarés de Jésus-Christ, qui le figurent à un degré plus ou moins marqué (Voy. *Matth.* 24, notes 7 et 57). Que l'antéchrist doive venir à la fin des temps comme un personnage déterminé, c'est ce qu'enseignent pareillement tous les saints Pères.

§. 6. — <sup>12</sup> Ainsi donc, comme je vous ai d'avance instruits de toutes ces choses, vous savez ce qui suspend l'apparition de l'antéchrist, et pour quelle raison les temps fixés par Dieu ne sont pas encore venus pour lui. Par la cause suspensive, saint Jérôme, saint Chrysostôme et le plus grand nombre des saints Pères entendent l'Empire romain, de façon que, dans leur sentiment, l'Apôtre veut dire : L'antéchrist paraîtra lorsque l'Empire romain aura cessé d'exister. L'Apôtre se serait servi d'un langage figuré et couvert, de peur de provoquer la colère des Romains, sous la domination desquels l'Église se trouvait alors. Suivant un autre sentiment, les paroles de ce verset se rapportent à *Matth.* (24, 14) où il est dit que la fin du monde n'arrivera que lorsque l'Évangile aura été partout annoncé; et ce qui retient l'antéchrist serait, en conséquence, que l'Évangile n'a pas encore été prêché partout. Selon d'autres encore, l'obstacle vient de ce que l'entière conversion des Juifs ne s'est pas encore réalisée (*Rom.* 11, 25).

tur iniquitatis : tantum ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat.

8. Et tunc revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, et destruet illustratione adventus sui eum :

9. *cujus est adventus secundum operationem satanæ, in omni virtute, et signis, et prodigiis mendacibus,*

10. et in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt : eo quod charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent. Ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio,

11. ut iudicentur omnes, qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati.

12. Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti a Deo, quod elegerit vos Deus primitias in salutem, in sanctificatione spiritus, et in fide veritatis :

13. in qua et vocavit vos per Evangelium nostrum, in acquisitionem gloriæ Domini nostri Jesu Christi.

à présent <sup>15</sup>, attendant seulement, pour paraître, que celui qui l'arrête maintenant ait disparu <sup>15</sup>.

8. Et alors <sup>16</sup>, se découvrira l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche <sup>16</sup>, et qu'il perdra par l'éclat de sa présence <sup>17</sup> :

9. *cet impie* qui doit venir accompagné de la puissance de satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs <sup>18</sup>,

10. et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité <sup>19</sup> pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si séduisantes, qu'ils croiront au mensonge <sup>20</sup>,

11. afin que tous ceux qui n'ont point cru la vérité, et qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnés.

12. Mais quant à nous, mes frères chéris du Seigneur <sup>21</sup>, nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'il vous a choisis comme des prémices <sup>22</sup>, pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit, et par la foi de la vérité,

13. vous appelant à cet état par notre Evangile, pour vous faire acquérir la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ <sup>23</sup>.

ŷ. 7. — <sup>15</sup> L'apostasie (ŷ. 3) commence déjà à s'opérer, elle est déjà en voie de s'accomplir par les hérésies qui de temps en temps s'élèvent, par l'incrédulité qui règne jusqu'au milieu de la chrétienté, et par le relâchement des mœurs qui accompagne l'incrédulité. La corruption dont il s'agit est appelée un mystère, parce que c'est dans le secret qu'elle se répand.

<sup>16</sup> Litt. : seulement que celui qui retient maintenant, retienne jusqu'à ce qu'il disparaisse. — Ou bien conformément au ŷ. 6 : ce qui le retient présentement (l'antechrist), ne le retiendra que jusqu'à ce que cet obstacle ait été levé. Le grec même n'est pas contraire à cette interprétation.

ŷ. 8. — <sup>18</sup> lorsque ce qui le retient n'existera plus.

<sup>16</sup> c'est-à-dire : avec la plus grande facilité, par sa seule parole (Chrys.).

<sup>17</sup> par son avènement dans la gloire.

ŷ. 9. — <sup>18</sup> c'est-à-dire : cet impie qui, quand il viendra, opérera par la vertu de satan divers prodiges qui toutefois ne seront pas des prodiges proprement dits, mais seulement des opérations surprenantes qui surpasseront, il est vrai, la puissance et l'intelligence des hommes, mais qui néanmoins arriveront selon le cours naturel des choses. Il n'y a que Dieu qui puisse faire de vrais miracles, c'est-à-dire changer les lois de la nature, transformer la nature en une nature différente, parce que Dieu seul est le créateur (Voy. 2. Moys. 7, note 6).

ŷ. 10. — <sup>19</sup> parce qu'ils n'ont pas eu en eux l'amour de la vérité, de l'Evangile.

<sup>20</sup> En punition de leur incrédulité, Dieu permettra que les fausses doctrines de l'antechrist et de ses adeptes aient sur eux une influence décisive, de manière qu'ils ajoutent foi à ses maximes et à ses promesses trompeuses.

ŷ. 12. — <sup>21</sup> Litt. : de Dieu, — du Seigneur (grec).

<sup>22</sup> parmi les premiers qui ont reçu l'Evangile. D'autres traduisent : depuis le commencement (de toute éternité).

ŷ. 13. — <sup>23</sup> Le sens des ŷ. 12 et 13 en union avec ce qui précède est : Mais pour vous, vous êtes plus heureux que ceux qui embrasseront le parti de l'antechrist ;

14. C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes <sup>24</sup>, et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre <sup>25</sup>.

15. Que notre Seigneur Jésus-Christ, et Dieu notre Père <sup>26</sup>, qui nous a aimés et qui nous a donné par sa grâce une consolation éternelle, et une si heureuse espérance <sup>27</sup>,

16. console lui-même vos cœurs, et vous affermisse dans toutes sortes de bonnes œuvres, et dans la bonne doctrine.

14. Itaque fratres stete, et tenete traditiones, quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram.

15. Ipse autem Dominus noster Jesus Christus, et Deus et Pater noster, qui dilexit nos, et dedit consolationem æternam, et spem bonam in gratia,

16. exhortetur corda vestra, et confirmet in omni opere et sermone bono.

### CHAPITRE III.

*f) Reste, priez, afin que l'Évangile se répande promptement, et que nous soyons délivrés des ennemis de la foi, contre lesquels il est à souhaiter que Dieu nous fortifie et nous protège. J'ai la confiance que vous vous maintiendrez constamment dans l'observation des prescriptions que je vous ai faites, et je vous recommande d'éviter les hommes déréglés, ceux qui vivent dans la paresse, et qui sont à charge à autrui. Moi-même je n'ai été à charge à personne, et c'est ainsi que tous doivent mener une vie paisible et laborieuse. Bannissez du milieu de vous ceux qui se montreraient récalcitrants. Conclusion.*

1. Au reste, mes frères, priez pour nous, afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, et qu'elle soit en honneur et en gloire <sup>1</sup>, comme elle l'est parmi vous; *Ephés. 6, 19. Coloss. 4, 3.*

2. et afin que nous soyons délivrés des hommes déraisonnables <sup>2</sup>, et méchants <sup>3</sup>; car la foi n'est pas commune à tous <sup>4</sup>.

3. Mais Dieu est fidèle, et il vous affermira, et vous préservera du malin esprit <sup>5</sup>.

1. De cætero fratres orate pro nobis, ut sermo Dei currat, et clarificetur, sicut et apud vos :

2. et ut liberemur ab importunis et malis hominibus : non enim omnium est fides.

3. Fidelis autem Deus est, qui confirmabit vos, et custodiet a malo.

car je dois rendre grâces à Dieu, à votre sujet, de ce que vous êtes des premiers qu'il a de toute éternité choisis pour la béatitude, supposez que vous vous sanctifiez, et que vous ayez une foi vivante; et qu'il a appelés dans le temps par l'Évangile à partager un jour dans la vie éternelle la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ.

ŷ. 14. — <sup>24</sup> et ne vous laissez pas égarer par les fausses doctrines, comme si l'avènement de Jésus-Christ était sur le point d'arriver.

<sup>25</sup> Voyez ici comment non-seulement ce que les apôtres ont écrit, mais encore ce qu'ils ont enseigné oralement, est obligatoire pour tous les chrétiens (Voy. *Matth.* 28, 20 et l'Introd. aux Épîtres des apôtres).

ŷ. 15. — <sup>26</sup> et Dieu le Père, qui est aussi notre Père.

<sup>27</sup> qui, par un effet de la grâce, nous a donné la consolation et l'espérance fondée d'arriver au bonheur éternel.

ŷ. 16. — <sup>28</sup> Litt. : exhorte. — Dans le grec : console.

ŷ. 1. — <sup>1</sup> qu'elle montre sa force par ses opérations puissantes.

ŷ. 2. — <sup>2</sup> D'autres traduisent : rebelles.

<sup>3</sup> des ennemis de la foi, avec lesquels l'Apôtre avait sans cesse à lutter (Voy. *Act.* 13, 45. 50. 17, 5. 18).

<sup>4</sup> Tous, il est vrai, pourraient croire, parce que Dieu donne à tous la grâce pour cela, mais tous ne veulent point croire (Voy. *Matth.* 11, note 33).

ŷ. 3. — <sup>5</sup> Ces hommes exposent les bons chrétiens à un grand danger de chan-

4. Confidimus autem de vobis, in Domino, quoniam quæ præcipimus, et facitis, et facietis.

5. Dominus autem dirigat corda vestra in charitate Dei, et patientia Christi.

6. Denuntiamus autem vobis fratres in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinate, et non secundum traditionem, quam acceperunt a nobis.

7. Ipsi enim scitis quemadmodum oporteat imitari nos : quoniam non inquieti fuimus inter vos :

8. neque gratis panem manducavimus ab aliquo, sed in labore, et in fatigatione, nocte et die operantes, ne quem vestrum gravaremus.

9. Non quasi non habuerimus potestatem, sed ut nosmetipsos formam daremus vobis ad imitandum nos.

10. Nam et cum essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis : quoniam si quis non vult operari, nec manducet.

11. Audivimus enim inter vos quosdam ambulare inquiete, nihil operantes, sed curiose agentes.

12. Iis autem, qui ejusmodi sunt, denuntiamus, et obsecramus in Domino Jesu Christo, ut cum silentio operantes, suum panem manducent.

13. Vos autem fratres nolite de facere beneficentes.

14. Quod si quis non obedit

4. Pour ce qui vous regarde, nous avons cette confiance en la bonté du Seigneur <sup>6</sup>. que vous accomplissez, et que vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons.

5. Que le Seigneur vous donne un cœur droit, dans l'amour de Dieu et dans la patience de Jésus-Christ.

6. Or, nous vous ordonnons, mes frères, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères <sup>7</sup> qui se conduisent d'une manière déréglée <sup>8</sup>, et non selon la tradition et la forme de vie qu'ils ont reçue de nous.

7. Car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter, puisqu'il n'y a rien eu de déréglé <sup>9</sup> dans la manière dont nous avons vécu parmi vous.

8. Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne; mais nous avons travaillé jour et nuit avec peine et avec fatigue <sup>10</sup>, pour n'être à charge à aucun de vous. *Act.* 20, 34. 1. *Cor.* 4, 12.

9. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir; mais c'est que nous avons voulu nous donner nous-mêmes pour modèle, afin que vous nous imitassiez. 1. *Cor.* 9, 6.

10. Aussi lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger.

11. Car nous apprenons qu'il y parmi vous quelques gens inquiets <sup>11</sup>, qui ne travaillent point, et qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas <sup>12</sup>.

12. Or nous ordonnons à ces personnes, et nous les conjurons par notre Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain en travaillant en silence.

13. Et pour vous, mes frères, ne vous laissez point de faire le bien. *Gal.* 6, 9.

14. Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que

celer dans leur foi; mais Dieu qui nous a promis son assistance, et qui est fidèle dans l'accomplissement de ses promesses, vous affermira et vous préservera des attaques de satan, qui agit visiblement par les ennemis de la foi, en sorte qu'il ne pourra vous nuire (Chrys., Théoph.). Satan est appelé le malin (*Matth.* 13, 19); toutefois d'après le latin et le grec on pourrait entendre cette expression du mal en général.

ŷ. 4. — <sup>6</sup> Litt. : Nous avons confiance dans le Seigneur, — en union avec le Seigneur.

ŷ. 6. — <sup>7</sup> de n'avoir nul commerce avec aucun des frères, etc.

<sup>8</sup> Voy. ŷ. 11.

ŷ. 7. — <sup>9</sup> Litt. : puisque nous n'avons point été inquiets pour vous, à charge à autrui. Dans le grec : déréglés.

ŷ. 8. — <sup>10</sup> Voy. 1. *Thess.* 2, 9. 10. 1. *Cor.* 9.

ŷ. 11. — <sup>11</sup> Voy. note 9. Dans le grec : déréglés.

<sup>12</sup> qui vivent dans une paresse inquiète (Voy. 1. *Thess.* 4, 11).

nous ordonnons par notre Lettre, notez-le, et n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion et de la honte <sup>13</sup>.

15. Ne le considérez pas *néanmoins* comme un ennemi, mais avertissez-le comme votre frère.

16. Cependant je prie le Seigneur de paix de vous donner sa paix en tout temps et en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous tous.

17. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul. C'est là mon seing dans toutes mes lettres; j'écris ainsi <sup>14</sup>.

18. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

verbo nostro per Epistolam, hunc notate, et ne commisceamini cum illo ut confundatur :

15. et nolite quasi inimicum existimare, sed corripite ut fratrem.

16. Ipse autem Dominus pacis, det vobis pacem sempiternam in omni loco. Dominus sit cum omnibus vobis.

17. Salutatio mea manu Pauli : quod est signum in omni epistola ; ita scribo.

18. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

---

†. 14. — <sup>13</sup> afin qu'il rentre en lui-même, et qu'il se convertisse.

†. 17. — <sup>14</sup> J'ai écrit ce salut de ma propre main (Comp. 1. Cor. 16, 21). C'est à cela qu'on reconnaît les écrits de ma main. Vous pourrez par ce signe voir si les lettres que l'on publie en mon nom sont véritablement de moi. Saint Paul fit vraisemblablement cette observation par rapport à la lettre supposée qu'on lui attribuait (Voy. pl. h. 2, 2).